



Association Henri Capitant

Association Henri Capitant
12, place du Panthéon
75005 – Paris
Siret : 392 696 208 00016

Charte du concours « Henri Cas pratique »

Le « Henri Cas pratique » est un cas pratique de droit comparé traité lors des journées internationales de l'Association Henri Capitant. Le concours « Henri Cas pratique » qui est destiné à être **ouvert tous les ans**, sert à déterminer **la personne qui présentera le droit français lors de cette manifestation**. Ce concours a également pour but de permettre à de **jeunes** chercheurs de trouver un financement pour participer à des journées internationales.

1. La présente Charte a pour objet de définir l'organisation du concours « Henri Cas pratique » pour les journées internationales Henri Capitant qui auront lieu à Rio de Janeiro (Brésil) du 1er au 3 juin 2026, et qui portent sur « L'insolvabilité ».
2. Est admis à concourir tout docteur en droit d'une Université française, âgé de 35 ans au plus, à la date de clôture des inscriptions.
3. Le Henri Cas pratique sera publié sur le site Internet de l'Association Henri Capitant au plus tard le 30 août 2025.
4. Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au **31 octobre 2025 inclus**. Elles se font par mail à l'adresse de l'Association Henri Capitant : contact@henricapitant.org . Il en est accusé réception par mail.
5. Chaque candidat doit joindre à son inscription un exemplaire de sa thèse en numérique, son rapport de soutenance, un curriculum vitae, et son projet synthétique de résolution du cas pratique sur 2 pages A4, en « Times new roman », taille 12, interligne 1.

Le jury composé par ordre alphabétique des Professeurs Martine Behar-Touchais, Cyril Grimaldi, et François-Xavier Lucas, sélectionnera 15 candidats qui seront auditionnés. La liste des candidats sélectionnés sera affichée sur le site de l'Association Henri Capitant au plus tard le 20 novembre 2025.

6. Toute personne sélectionnée pour l'audition sera convoquée par mail pour une présentation orale au cours de laquelle elle exposera dans les grandes lignes, en 10 à 15 minutes, sa proposition succincte de résolution du cas pratique en droit français. Cette courte présentation sera suivie d'une discussion informelle, qui ne doit pas être ressentie comme un examen, mais plutôt comme une discussion autour du cas pratique.
7. Le jury auditionnera les participants le **mercredi 17 décembre 2025**, aux heures qui leur seront indiquées par mail. Les auditions se feront en visio-conférence ou en présentiel au siège de l'Association, selon les vœux de chaque candidat, pour assurer une égalité entre les candidats parisiens et provinciaux.
8. Le vainqueur du concours Henri Cas pratique sera invité au congrès international de l'Association pour présenter le droit français, avec les autres participants des autres pays membres de l'Association Henri Capitant. Il lui est offert le billet d'avion en classe économique aller-retour Paris-Rio de Janeiro, 5 nuitées d'hôtel permettant d'assister aux journées internationales, et les frais d'inscription aux dites journées, qui comprennent les repas du midi et des cocktails dinatoires le soir, ainsi que les frais d'inscription à une autre journée internationale Henri Capitant de son choix dans les 3 ans qui suivront sa présentation du cas.
9. Il lui sera délivré un certificat de son succès au concours « Henri Cas pratique ».
